

Projet Grand Bamako : Le Ministre d'État, Abdoulaye Maïga, lance officiellement les travaux

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 10 OCTOBRE 2024

1655

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Affaire Évelyne Jacques

Qui tire les ficelles

derrière cette polémique ?



Éducation : Les syndicats de l'éducation menacent de recourir à la grève



Conseil National de Transition : L'UFAM demande le limogeage d'Aboubacar Sidiki Fomba

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

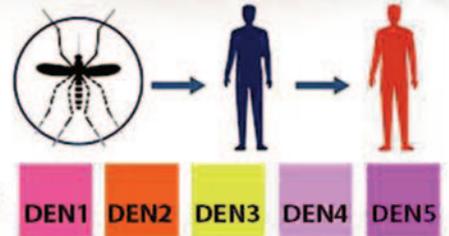


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*

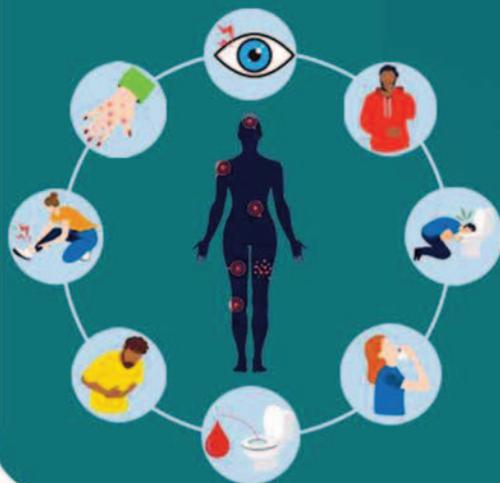


5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



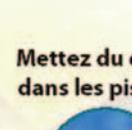
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.8



P.12



P.17



Une /



Affaire Évelyne Jacques : Qui tire les ficelles derrière cette polémique ?

P.4

Brèves /



Affaire de l'achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires :
Témoignages à la barre

P.8

Scandale de corruption à l'Agence de cession immobilière : La PDG placée
sous mandat de dépôt

P.8

Région de Kidal : Les FAMA maintiennent leur lutte contre le terrorisme

P.9

Conseil National de Transition : L'UFAM demande le limogeage d'Aboubacar
Sidiki Fomba

P.9

Actualité /



Projet Grand Bamako : Le Ministre d'État, Abdoulaye Maïga, lance
officiellement les travaux

P.12

Éducation : Les syndicats de l'éducation menacent de recourir à la grève

P.14

Politique /



Le Procureur Adama COULIBALY : Un Défenseur de l'Indépendance et de
l'Intégrité de la Justice au Mali

P.17

Affaire Al Mahdi : L'état des lieux sur les réparations des préjudices à
la communauté de Tombouctou

P.19

Culture & société /



Création artistique dans un contexte difficile : Table ronde à l'Institut français
de Bamako

P.22

International /



Les tensions entre les États-Unis et la Russie : Un dialogue de sourds

P.23

Espace UMOA : Les Défis Financiers des Pays du Sahel Face à des Taux
d'Intérêt Élevés

P.24

Sport /



Réduction de la suspension de Paul Pogba : Un retour imminent à la Juventus
et en équipe de France

P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations**
(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:**

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta,
Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin
Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia,
Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou Sissoko



Affaire Évelyne Jacques

Qui tire

les ficelles derrière cette polémique ?

Ces derniers jours, les réseaux sociaux au Mali sont en effervescence après la diffusion de photos montrant une figure controversée, Évelyne Jacques, lors de l'accueil de la délégation gouvernementale de retour du 79^{ème} sommet des Nations-Unies à Washington. La scène a pris une ampleur inattendue, provoquant un débat sur la présence de cette ancienne opposante aux côtés de figures gouvernementales de premier plan, et laissant la toile se diviser en plusieurs camps. Mais qui est vraiment derrière cette affaire ? Et pourquoi Évelyne Jacques est-elle soudainement au centre de l'attention ?

Un retour triomphal marqué par un discours fort

La délégation malienne revenait d'un sommet marqué par une intervention particulièrement remarquée du Colonel Abdoulaye Maïga, Ministre d'État, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. À la tribune des Nations-Unies, le colonel Maïga a vivement critiqué les ingérences étrangères dans les affaires intérieures du Mali. Il a dénoncé ce qu'il perçoit comme des tentatives de manipulation de la souveraineté malienne, s'attaquant ouvertement à certains pays qu'il accuse de vouloir transformer le Mali en une "arrière-cour".

Son discours, accueilli comme un cri de ralliement nationaliste, a fortement résonné auprès des Maliens, fiers de voir leur pays affirmer une position ferme sur la scène internationale. Le retour au pays de la délégation a été marqué par une foule enthousiaste, qui, munie de drapeaux et de slogans patriotiques, a salué cet engagement sans concession de leurs dirigeants.

L'apparition d'Évelyne Jacques : simple coïncidence ou calcul politique ?

C'est dans ce contexte que des photos montrant Évelyne Jacques, ancienne figure de l'op-

position malienne, aux côtés de la délégation gouvernementale ont commencé à circuler. Sa présence à l'accueil a rapidement enflammé les réseaux sociaux, certains se demandant pourquoi une ancienne opposante était présente lors d'un événement aussi symbolique.

La première question qui vient à l'esprit est celle de la responsabilité de la délégation. Comment ces hauts représentants du gouvernement, après un tel accueil, auraient-ils pu anticiper la présence d'Évelyne Jacques ? Le protocole d'accueil est souvent organisé par des autorités locales, et il est rare que des membres du gouvernement choisissent qui a le droit d'assister à ces événements publics.



De plus, certains observateurs soulignent que malgré ses prises de position passées, Évelyne Jacques est toujours une citoyenne malienne. Peut-être que son positionnement politique a évolué, ou peut-être était-elle simplement présente en tant que membre de la société civile, tout comme d'autres figures politiques qui ont changé de camp dans le passé.

Les leçons du passé : de l'opposition au pouvoir

L'histoire politique malienne regorge d'exemples d'opposants devenus membres du gouvernement après un changement de circonstances. Tiébilé Dramé, farouche adversaire de feu le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), est devenu son ministre des Affaires étrangères. Choguel Kokalla Maïga, porte-parole du gouvernement sous IBK, est finalement devenu l'un de ses plus grands opposants, jouant un rôle clé dans sa chute.

Dans ce contexte, la présence d'Évelyne Jacques peut être vue sous un angle différent. Peut-être est-elle en train de suivre un parcours similaire, évoluant de l'opposition à une posture plus collaborative avec les autorités actuelles. La politique est souvent un jeu de compromis, et les positions évoluent au gré des alliances et des circonstances.

L'impossibilité d'une exclusion basée sur des opinions politiques

Il est également important de rappeler qu'un ministre, en particulier celui de l'Administration Territoriale, est tenu de maintenir des relations avec toutes les couches de la société, y compris les associations, les organisations de la société civile et les acteurs politiques de

tout bord. Demander à un ministre de refuser de recevoir une association ou un groupe, sous prétexte que certains membres sont issus de l'opposition, serait non seulement antidémocratique, mais irait aussi à l'encontre des principes républicains de dialogue et d'inclusivité.

Dans le même ordre d'idées, refuser la présence d'Évelyne Jacques sous prétexte qu'elle a été une opposante par le passé serait une forme de discrimination qui risquerait de diviser davantage la société malienne. Aujourd'hui plus que jamais, le Mali doit prôner le rassemblement autour de ses valeurs et de sa souveraineté, et non la division basée sur des affiliations politiques changeantes.

Une tentative de discrédit vouée à l'échec ?

Derrière cette polémique, certains analystes y voient une tentative de saboter le message fort envoyé par la délégation malienne à l'ONU. Le discours de Colonel Maïga a fait mouche,

tant au niveau national qu'international. Il représente une nouvelle vision du Mali, celle d'un pays qui refuse de plier face aux pressions extérieures et qui exige le respect de sa souveraineté. Ainsi, toute tentative de discréditer cette mission, que ce soit à travers la polémique autour d'Évelyne Jacques ou autre, est perçue comme une manœuvre futile.

En définitive, cette affaire ne doit pas détourner l'attention des véritables enjeux. Le Mali se trouve à un tournant décisif de son histoire, confronté à des défis de taille sur le plan politique, économique et sécuritaire. Les questions de souveraineté, de stabilité et de développement devraient être au cœur des débats, plutôt que des controverses autour de la présence d'une ancienne opposante lors d'un événement public.

Vers une politique de rassemblement ?

L'affaire Évelyne Jacques, bien que bruyante sur les réseaux sociaux, semble refléter une réalité politique plus complexe au Mali. Dans un contexte où les lignes politiques sont souvent mouvantes, la présence de cette ancienne opposante ne devrait pas être vue comme une menace, mais plutôt comme un signe de l'inclusion nécessaire dans la gestion des affaires publiques. Plutôt que de se concentrer sur des détails qui risquent de diviser, les Maliens, à travers leurs dirigeants, seraient mieux inspirés de travailler à l'unité nationale. Le discours du Colonel Abdoulaye Maïga à l'ONU n'a-t-il pas, en somme, rappelé l'importance de la cohésion face aux pressions extérieures ?

Yacouba Ongoïba



Malick Konate



Vous accusez la ministre de l'Énergie d'avoir menti concernant la centrale solaire de Sana-koroba, mais vous oubliez de mentionner que le président de la Transition s'est lui-même rendu sur place pour poser la première pierre en grande pompe. Ainsi, si vous blâmez la ministre, vous devez également viser son chef aussi. Il ne peut pas aller poser la pierre et arrêter tout le trafic à Bamako pour faire sa parade à son retour et dire qu'il n'est pas au courant des détails du dossier. Walima (ou bien) c'était de la propagande ?

Copiez cette publication et envoyez-la à vos vidéomans pour me boudja.

À bon entendeur, tant pis !

#Bèki_Takè



Amir Dudu



Paul Pogba : « Enfin, le cauchemar est terminé ».

« Je peux attendre avec impatience le jour où je pourrai à nouveau poursuivre mes rêves. »

« J'ai toujours déclaré que je n'avais jamais enfreint sciemment les règles antidopage, je joue avec intégrité et je tiens à remercier la Cour d'arbitrage qui a entendu mon explication. »

« Cela a été un période extrêmement pénible dans ma vie parce que tout ce que j'ai travaillé si dur a été mis en attente. »

« merci pour tout l'amour et le soutien. »

« J'ai hâte de retourner sur le terrain ! »



Echos 221 SN



Réaction de Marieme Faye après son altercation : « Je n'accepte pas que quiconque insulte mon mari... »



Alou Badra Haïdara



Cnosm : Habib SISSOKO offre une enveloppe symbolique aux Championnes et aux Champions d'Afrique de Basket-ball...en Afrique du Sud....



LA CHINE DE DJ ARAFAT



L'artiste Malien Sidiki Diabaté a partagé sur ses réseaux sociaux le teaser de son prochain album intitulé « KORA LOVER »
Plus que quelques semaines d'attente
Retrouvez le teaser en commentaire
Snapchat : bad_cheoffici22



Salif MÉDIA



#Salif_Media_Info : J'ai écouté l'intervention du frère Amadou Albert MAIGA du CNT dans l'émission Allo Kledu, il confirme tout ce qu'on dit

sur l'incapacité du gouvernement de transition à régler les problèmes du Mali et des Maliens (Train à l'arrêt, état desastreuse des routes, l'amateurisme autour de la rentrée scolaire)
Que Dieu Preserve le Mali! Hamidou Doumbia
#idéologie



Bechir Ben Haidara



Après l'histoire de la famille des hippopotames sous le pont Fadh, celle d'un python géant à La-fiabougou fait surface! Une forte chance qu'on nous parle de la présence des caïmans!

MALI KANU



Il est impératif que l'État retire certaines licences de compagnies de transport pour prévenir de nouvelles tragédies familiales."

Affaire de l'achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires : Témoignages à la barre



Le vendredi 4 octobre dernier, Abou Berthé, contrôleur financier à la retraite de la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, ainsi que Seydou Dicko, agent de la Délégation du Contrôleur Financier au même ministère, ont témoigné à la barre dans le cadre du procès de l'affaire dite "Achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires". Abou Berthé a affirmé avoir supervisé la réception de tous les équipements militaires mentionnés dans le dossier, découverts dans le rapport d'audit du Bureau du Vérificateur Général. Il a visé deux mandats de paiement de 22 milliards chacun, le premier exécuté fin 2014 et le second en 2015, après vérification des documents nécessaires conformément aux procédures de contrôle financier. Cependant, il a déclaré ne pas être informé de l'achat de l'avion présidentiel.

De son côté, Seydou Dicko a indiqué n'avoir eu connaissance du dossier qu'au moment de sa participation à la commission de réception des équipements. Il a confirmé la réception conforme des équipements selon les termes des contrats, mais a souligné ne pas pouvoir répondre aux questions sur le coût et la qualité des matériels, arguant que cela ne relevait pas de sa compétence.

Suite aux témoignages, le ministère public a demandé une suspension du procès jusqu'au mardi 8 octobre pour consulter une nouvelle pièce versée au dossier. Les avocats des accusés ont exprimé leur opposition, soulignant que l'instruction du dossier avait déjà duré trois ans.

Le procès se poursuit dans la salle d'audience de la Cour d'Appel de Bamako, mettant en lumière les questions de transparence et de responsabilité dans l'acquisition d'équipements militaires et de l'avion présidentiel. Après des échanges tendus entre le Parquet et la défense, la demande de suspension a été rejetée par le Président de la Cour. L'audience reprendra le lundi 7 octobre 2024. À la demande du Parquet, le procès a été renvoyé devant la Chambre civile d'instruction de la Cour suprême pour obtenir des informations complémentaires et entendre d'autres témoins, dont un ancien ministre délégué du budget et deux anciens premiers ministres.

Le président de la Cour a informé les 4 accusés présents de la possibilité de demander leur mise en liberté en attendant que la chambre susmentionnée entende de nouveaux témoins et introduise de nouvelles

Scandale de corruption à l'Agence de cession immobilière : La PDG placée sous mandat de dépôt



Dans une affaire qui ébranle le monde des affaires au Mali, la présidente directrice générale de l'Agence de cession immobilière (ACI-SA), Madame Bah Arabia Touré, a été convoquée au Pôle national économique et financier le jeudi 4 octobre 2024 et placée sous mandat de dépôt. Cette mesure fait suite à de nombreux soupçons de corruption, de malversations et de détournement de fonds publics entourant la gestion de l'ACI-SA.

Les investigations menées par le procureur du Pôle national économique et financier ont révélé des pratiques douteuses au sein de l'ACI-SA. Des irrégularités ont été constatées notamment dans la vente de domaines appartenant à l'agence, tel que le site de Souleymane bougou. Des clients se sont plaints d'avoir payé des parcelles sur la base de promesses non tenues, comme l'accès à l'eau et à l'électricité. De plus, des terrains réservés à des fins spécifiques ont été morcelés et revendus illégalement. Le Centre commercial du grand marché de Bamako, géré par un privé malien sous la supervision de l'ACI, est également pointé du doigt pour sa mauvaise gestion. L'affaire emblématique de l'Hôtel du Mali, construit à Hamdallaye ACI-2000, soulève des interrogations sur la transparence des transactions. Alors qu'une société turque avait proposé 7 milliards de F CFA pour son acquisition, l'hôtel a finalement été vendu à un Malien pour 4 milliards de F CFA, dont seule une partie a été déclarée dans les comptes de l'ACI-SA.

L'ACI-SA a vu défiler plusieurs personnalités à sa tête, dont certains ont été confrontés à des affaires judiciaires. Madame Bah Arabia Touré, surnommée la « Dame de fer » par ses collaborateurs en raison de son autorité, se retrouve désormais derrière les barreaux en attendant son jugement. Cette affaire met en lumière les dysfonctionnements au sein de l'Agence de cession immobilière et soulève des questions sur la gouvernance de cet organisme clé du secteur immobilier au Mali.

Mohamed N(Diaye

preuves dans le dossier. La décision finale concernant la mise en liberté des accusés dépendra des éléments présentés lors de cette nouvelle phase d'instruction.

Fatou Sissoko

Région de Kidal : Les FAMA maintiennent leur lutte contre le terrorisme



Le 8 octobre 2024, l'État-Major Général des Armées, sous la direction du Général Oumar Diarra, a informé le public de l'engagement continu des Forces Armées Maliennes (FAMA) dans une opération de contrôle de la région de Kidal, située au nord-est du Mali. Cette opération vise à éliminer le terrorisme et à garantir la sécurité des populations maliennes.

Au cours de cette mission, les FAMA ont atteint la zone de l'embuscade où des affrontements violents ont eu lieu en juillet dernier, près de la localité de Tin Zawatene. Dans un moment solennel, les soldats ont récupéré les corps de leurs camarades tombés au combat, démontrant ainsi leur courage et leur dévouement envers la défense de la patrie. Ces héros seront inhumés avec dignité, conformément aux procédures réglementaires des FAMA.

C'est aussi ça le sacrifice de nos soldats au service de la nation et renforce l'engagement des FAMA dans leur mission essentielle de protection des populations et de préservation de l'intégrité territoriale du Mali. L'État-Major Général des Armées présente ses condoléances aux familles endeuillées et rend hommage au courage de ces soldats qui demeurent une source d'inspiration pour tous.

Les FAMA bénéficient d'un soutien indéfectible de la part du peuple malien, ce qui renforce leur détermination à lutter contre le terrorisme et à assurer la sécurité du territoire national. Leur moral est élevé et leur engagement en faveur de la paix et de la sécurité au Mali et dans la région du Sahel est inébranlable.

En ces temps difficiles, il est crucial de se rappeler que derrière chaque opération militaire se trouvent des hommes et des femmes qui œuvrent pour la paix. Il est essentiel de soutenir nos FAMA, d'honorer la mémoire de nos héros et de nous unir pour un Mali sécurisé et prospère.

Les Forces Armées Maliennes demeurent un pilier essentiel de notre souveraineté et leur détermination à garantir la sécurité et la stabilité du pays est plus forte que jamais. La lutte contre le terrorisme se poursuit et avec le soutien de la nation, les FAMA sont prêtes à relever tous les défis pour protéger les citoyens et défendre les valeurs de la République.

Engageons-nous ensemble pour un Mali sûr, uni et prospère, en soutien à nos Forces Armées Maliennes qui continuent de se battre pour la paix et la sécurité de notre pays.

Fatou Sissoko

Conseil National de Transition : L'UFAM demande le limogeage d'Aboubacar Sidiki Fomba



La Présidente de l'Union Française des Accompagnateurs et Animateurs en Montagne (UFAM), Binta Jean Bittard, a récemment adressé une demande de limogeage de l'Honorable Aboubacar Sidiki Fomba au Conseil National de Transition (CNT) du Mali. Cette requête a été transmise au Président de l'organe législatif de la transition, l'Honorable Malick Diaw.

L'UFAM, qui s'engage à promouvoir l'action des accompagnateurs et animateurs bénévoles en montagne formés par la Fédération Française du Milieu Montagnard, ainsi que la pratique des activités omnisports et la protection de l'environnement, a exprimé de vives inquiétudes concernant la présence de Fomba au sein du CNT.

Dans sa correspondance adressée au Président du CNT, Binta Jean Bittard a souligné que les déclarations et les actions de Fomba pourraient compromettre l'harmonie au sein de l'Union et engendrer des divisions au sein de la société malienne. Elle a également mentionné que le peuple malien aspire à la paix, à l'unité et à la cohésion sociale pour assurer la stabilité et le progrès du pays.

Binta Jean Bittard a rappelé l'importance des diversités ethniques comme une richesse pour le Mali, mettant en avant le rôle crucial de la communauté Soninké, notamment de sa diaspora, dans le développement national. Cependant, elle estime que les agissements de Fomba pourraient compromettre cette harmonie et créer des tensions au sein de la société malienne.

Ainsi, l'UFAM a demandé au Président du CNT de prendre les mesures nécessaires pour écarter Aboubacar Sidiki Fomba de ses fonctions au sein du Conseil National de Transition. Selon Binta Jean Bittard, le départ de Fomba permettrait au CNT de continuer à œuvrer pour l'unité et l'intérêt du pays, dans le respect des valeurs communes de la nation malienne.

Cette requête de limogeage met en lumière l'importance de préserver l'harmonie et l'unité au sein de la société malienne, tout en veillant à ce que les membres du CNT incarnent les valeurs et les aspirations du peuple malien.

Arouna Sidibé



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Projet Grand Bamako : Le Ministre d'État, Abdoulaye Maïga, lance officiellement les travaux



Le mardi 8 octobre 2024, le Ministre d'État, Abdoulaye Maïga, a donné le coup d'envoi officiel des activités du projet Grand Bamako. Initié en 2018, ce projet a pour objectif de faciliter la connexion entre les zones de production, de transformation et de consommation de la région. Le Grand Bamako, qui compte plus de 5 millions d'habitants et s'étend sur plus de 7 000 km², regroupe plus d'une vingtaine de collectivités.

Des personnalités de marque présentes à l'événement

Plusieurs personnalités ont assisté à cet événement, parmi lesquelles le président par intérim du Grand Bamako, N'fa Diabaté, également maire de Tienfala, ainsi que le président de la délégation spéciale de la Mairie du District, Balla Traoré, des partenaires et des délégués des communes membres du projet.

N'fa Diabaté a souligné que le Grand Bamako est le fruit d'une coopération entre les communes du district de Bamako et de sa périphérie, visant à harmoniser les activités et à mutualiser les ressources. Les collectivités

membres ont lancé le projet en 2008 et ont abouti à la création d'un syndicat mixte intercollectivité appelé "Grand Bamako", regroupant 22 collectivités, dont la mairie du district de Bamako, les 6 communes du district, et 15 communes semi-urbaines.

Expansion du projet et financement par les collectivités membres

Depuis sa création, quatre communes supplémentaires ont rejoint le projet, à savoir Baguinéda-Camp et Kati en janvier 2019,

N'gabacoro-droit en mars 2019, et enfin Kam-bila en octobre 2022. Malgré les changements dans le découpage administratif, N'fa Diabaté a souligné que la superficie du Grand Bamako reste inchangée, bien que certaines communes aient perdu leur statut.

N'fa Diabaté a également annoncé que les activités du Grand Bamako seront financées entièrement par les contributions des collectivités membres. Cette initiative vise à renforcer la coopération entre les différentes entités locales pour favoriser le développement économique et social de la région du Grand Bamako.

Objectif de collaboration pour le développement harmonieux

Balla Traoré de la Mairie du district a souligné que le syndicat mixte inter-collectivité du Grand Bamako vise à promouvoir le développement et le bien-être des citoyens en favorisant une collaboration entre la capitale

Bamako et les communes rurales environnantes, dans un rayon de 50 à 80 kilomètres. Cette vision repose sur la mise en commun des ressources et des potentialités afin de maximiser les chances de succès des programmes de développement structurants.

Le Président de la délégation spéciale de la Mairie du district a expliqué que la stratégie du Grand Bamako consiste à définir et à mettre en œuvre des projets de développement en coopération, dans le but de créer un lien entre les zones de production et les zones de transformation et de consommation. Cette coopération est basée sur une identité commune et vise à exploiter les divers atouts pour un développement harmonieux du territoire.- Urbanisation croissante et défis associés :

Il a été constaté que de plus en plus de populations quittent les zones rurales pour s'installer dans les grandes villes, ce phénomène engendre des défis en matière de mobilité urbaine, d'assainissement, de logement, etc.

C'est dans ce contexte que le projet du Grand Bamako a été initié pour répondre à ces enjeux.

- Reconnaissance des efforts et encouragement à l'initiative :

Le ministre d'État, Abdoulaye MAIGA, a salué l'engagement des délégués des différentes communes dans la concrétisation du projet du Grand Bamako depuis 2008. Il a mis en avant l'importance du thème de la campagne de communication entourant le Grand Bamako et a encouragé la multiplication d'initiatives similaires au Mali et ailleurs.

- Soutien à la vision de développement local : Le ministre a exprimé son soutien à la vision de bâtir des ponts pour favoriser le développement local et a souligné que le projet du Grand Bamako s'inscrit dans la vision du Président de la Transition et bénéficie du soutien du gouvernement.

Karamoko B Keita



Éducation : Les syndicats de l'éducation menacent de recourir à la grève



Les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016 ont récemment annoncé une série d'actions à entreprendre si le gouvernement ne répond pas à leurs doléances. Almoudou Touré, porte-parole de la Synergie des Enseignants, a déclaré lors d'une conférence de presse hier, mardi 8 octobre, à la Maison de l'Enseignant à Médina-Coura, que des mesures telles qu'une assemblée générale

commune et le dépôt d'un préavis de grève seront mises en œuvre dès la rentrée si aucune solution n'est trouvée.

En plus des problèmes liés à la gestion des conséquences des inondations, tels que l'occupation des salles de classe par les sinistrés et l'inaccessibilité de certaines écoles inondées, les syndicats de l'éducation soulèvent des points de désaccord avec le gouverne-

ment. Cette conférence de presse semble marquer le début d'un conflit entre les syndicats d'enseignants et le gouvernement.

La Synergie des Enseignants affirme son intention de faire pression sur le ministre de l'Éducation pour obtenir satisfaction sur ses revendications, malgré la signature d'un pacte de stabilité sociale entre l'État et les responsables syndicaux en août 2023. Almoudou Touré a expliqué que cette démarche médiatique serait suivie d'une assemblée générale commune dès la rentrée et du dépôt d'un préavis de grève si les points non exécutés des neuf validés ne sont pas réglés.

Les points en question, issus du procès-verbal de conciliation du 18 mai 2019, comprennent notamment la régularisation administrative et financière des sortants de l'ENSUP nouvelle formule et des autres grandes écoles, l'accès des enseignants fonctionnaires des collectivités aux services centraux, l'intégration du personnel non enseignant en classe dans le corps des enseignants, ainsi que l'organisation des élections professionnelles. Ces points n'ont pas été mis en œuvre malgré les efforts des syndicats.



Almoudou Touré a également souligné qu'un autre procès-verbal de conciliation a été signé le 13 décembre 2022, portant notamment sur la question de la prime spéciale pour les enseignants, qui n'a toujours pas été réalisée. Les heures supplémentaires et les frais d'encadrement sont également en attente de paiement depuis 2017, et les syndicats du secteur privé sont délibérément exclus des informations à ce sujet.

La situation semble tendue entre les syndicats de l'éducation et le gouvernement, et la menace de grève plane si les revendications des enseignants ne sont pas prises en compte. Il est à espérer que les négociations pourront aboutir à une résolution satisfaisante pour toutes les parties concernées. Préoccupations et Critiques Concernant la Gestion des Détenteurs de Licence et Autres Questions

Il ressort de votre requête une série de préoccupations et de critiques émanant des enseignants et des syndicats concernant la gestion des détenteurs de licence, l'autorisation de participation aux concours, le projet de Système de gestion intégré des agents de l'État et des collectivités, ainsi que la question de la mutation nationale.

Gestion des Détenteurs de Licence

Les enseignants ont dénoncé la gestion des détenteurs de licence depuis 2021, considérant cela comme une violation du texte en question. La lettre du Ministère de l'Éducation Nationale de 2024 relative à cette question a également été critiquée. Les discussions engagées n'ont pas abouti à une résolution satisfaisante, selon M. TOURÉ, qui souligne le manque de réponse du ministère face aux réactions des syndicats.

Autorisation de Participation aux Concours

En ce qui concerne l'autorisation de participation aux concours, le porte-parole de la synergie a souligné que les enseignants se sentent exclus de ces opportunités, attribuant la responsabilité à l'administration pour cette injustice perçue. Il a également évoqué des problèmes liés à la fin du projet de Système de gestion intégré, laissant de nombreux enseignants non enrôlés.

Inquiétudes et Réactions

Almoudou TOURÉ a exprimé des inquiétudes quant à l'abandon de milliers d'enseignants à

travers ces différentes mesures, affirmant que malgré les démarches entreprises auprès des autorités compétentes, aucune action concrète n'a été entreprise pour répondre à leurs préoccupations.

Mutation Nationale et Dialogue

Les syndicats ont également exprimé leur mécontentement quant à l'organisation de la mutation nationale sans consultation préalable des organisations syndicales. Malgré cela, ils se disent ouverts au dialogue tout en maintenant fermement leurs revendications pour la satisfaction de leurs demandes.

Il est clair que la situation suscite des tensions et des frustrations parmi les enseignants et les syndicats, qui cherchent à faire valoir leurs droits et à être inclus dans les processus décisionnels concernant leur statut et leurs conditions de travail. Il semble primordial d'engager un dialogue constructif et inclusif pour trouver des solutions concertées et répondre aux préoccupations légitimes soulevées par ces acteurs.

Fatou Sissoko





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSÒ** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Le Procureur Adama COULIBALY : Un Défenseur de l'Indépendance et de l'Intégrité de la Justice au Mali



A la tête du Pôle National de Lutte contre la Cybercriminalité au Mali, le Procureur Adama COULIBALY se distingue par son engagement inébranlable en faveur de l'indépendance et de l'intégrité de la justice dans son pays. Sa récente prise de parole a suscité l'admiration de nombreux citoyens soucieux de voir la loi appliquée de manière impartiale.

En mettant en avant le refus de tout favoritisme au sein de son institution, le Procureur COULIBALY a démontré son attachement à des principes d'équité et de transparence. Malgré les critiques de certains individus cherchant à contourner la loi, il demeure inflexible dans sa volonté de faire respecter les règles et de lutter contre la cybercriminalité.

La mission du Pôle National de Lutte contre la Cybercriminalité, sous la direction du Procureur Adama COULIBALY, est de réprimer les infractions telles que les injures, les diffamations et les crimes commis en ligne. Son action est essentielle pour assurer la sécurité juridique dans l'espace numérique malien. En refusant toute forme de compromission et en s'appuyant sur des valeurs d'intégrité et de probité, le Procureur COULIBALY incarne un modèle de rigueur et de droiture au service de la justice et de la société. Sa position ferme contre le favoritisme et en faveur de l'application stricte de la loi contribue à renforcer la confiance des citoyens dans le système judiciaire.

En définitive, le Procureur Adama COULIBALY se positionne comme un acteur essentiel de la transition vers un Mali nouveau, équitable et respectueux de l'ordre juridique. Sa détermination à faire respecter les principes fondamentaux de la justice sans distinction d'intérêts personnels ou politiques est saluée par ceux qui aspirent à une société juste et équilibrée.

Analyse de la Déclaration

1. ****Monarchie et Favoritisme**** :

La déclaration souligne le danger du favoritisme dans les systèmes politiques, en affirmant que toute monarchie finit par mourir à cause de ce phénomène. Cela met en lumière la nécessité d'une justice indépendante qui ne favorise aucun clan ou individu.



2. **Patriotisme et Service de la République :**

Le Procureur Coulibaly est présenté comme un véritable patriote en raison de son engagement envers la justice et la République, et de sa volonté de servir l'intérêt général au-delà des intérêts personnels ou partisans.

3. **Équilibre et Justice :**

La déclaration souligne l'importance de maintenir un équilibre entre sévérité et laxisme dans l'application de la loi, mettant en avant l'idée que la véritable justice repose sur une balance juste et équitable. Intégrité et incorruptibilité : Le Procureur Coulibaly est reconnu pour son intégrité et son engagement en faveur d'une justice intègre, ainsi que pour sa décision de collaborer avec des hommes intègres tels que Timbiné pour renforcer le pôle national de lutte contre la cybercriminalité.

Transition et cohésion sociale : La déclaration met en garde contre les tentatives visant à fragiliser le système judiciaire et les autorités en place, soulignant que toute hostilité envers la justice peut avoir des répercussions néfastes sur la cohésion sociale et la stabilité nationale.

La déclaration appelle à soutenir le Procureur Coulibaly et l'ensemble du système judiciaire pour renforcer l'État de droit et garantir une société juste et équitable. Elle souligne que le pouvoir politique ne peut être pleinement lé-

gitime et fort sans une justice solide et indépendante.

Yacouba Ongoiba



Affaire Al Mahdi: L'état des lieux sur les réparations des préjudices à la communauté de Tombouctou



Les responsables du Fonds au profit des victimes de la CPI ont tenu une conférence de presse le mercredi 9 octobre 2024 au Mémorial Modibo Keita. Cette conférence a permis aux responsables du Fonds de faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre des réparations et des perspectives à venir suite à leur récente mission conjointe avec des représentants du gouvernement malien à Tombouctou la semaine dernière. Ils ont ainsi remis aux autorités de la ville et à l'ensemble de sa communauté une part significative des mesures de réparations collectives décidées par les juges de la CPI dans l'affaire Ahmad Al Faqi Al Mahdi, lançant ainsi la dernière phase de ce processus de réparation qui devrait se conclure en décembre 2025. Ces mesures incluent la construction d'un mémorial, la reconstruction d'un mausolée, l'extension du musée municipal et diverses actions de préservation du patrimoine.

La conférence a été co-animée par Mme Aude Le Goff, responsable du Fonds, qui a abordé

divers aspects de la réparation tels que les ordonnances et l'état des lieux ; M. Modibo Bagayoko, représentant de l'UNESCO, qui a synthétisé la réparation du patrimoine en présentant les mesures mises en œuvre, l'état actuel, et les défis à relever ; Mme Laetitia Nguewo, chargée des programmes du Fonds, qui a traité des activités de commémoration en évoquant les ordonnances des juges, le processus, les mesures choisies, les inaugurations, les expositions ; enfin, Chrifi Moulaye Haidara, au nom de la Communauté Tombouctienne, a apporté son éclairage sur les réparations en abordant la place et la valeur des mausolées, l'impact de la destruction, le rôle des comités, le regard porté sur le mémorial, et la transmission aux générations futures.

Dans son exposé, Mme Aude Le Goff a mentionné que le gouverneur de la région de Tombouctou, Bakoun Kanté, a inauguré le jeudi 3 octobre un monument en mémoire des victimes des crimes perpétrés par Ahmad Al Faqi Al Mahdi. Ce monument, nommé Louha en

arabe en référence à la tablette coranique, a été érigé sur la place publique Diamane Hana. Il symbolise la résilience de la communauté de Tombouctou face aux crimes subis en 2012. Selon ses mots, "Ce monument revêt une grande importance pour la ville de Tombouctou et pour l'ensemble du Mali. Il est à la fois un lieu de mémoire et de recueillement après les crimes commis en 2012, notamment la destruction des mausolées, et une manière de célébrer ce qui constitue et continuera de caractériser l'identité de cette ville : le savoir et l'ouverture au monde." Bakoun Kanté, gouverneur de la région de Tombouctou, rapporte les propos de Mme Aude Le Goff. Mme Laetitia Nguewo ajoute que l'érection de ce monument est le fruit de consultations importantes menées auprès des huit quartiers de la ville et de la diaspora à Bamako depuis août 2021 par CFOGRAD, partenaire du Fonds au profit des victimes à Tombouctou, en réponse à la décision des juges de la CPI du 17 août 2017. Dans cette ordonnance, les juges ont estimé que le



crime commis par M. Al Faqi Al Mahdi avait causé un préjudice moral à la communauté de Tombouctou et ont ordonné la réalisation d'une mesure de commémoration si tel était le souhait de la communauté. En mars 2023, le comité communal de commémoration a décidé, en plus de la création de ce monument, d'ajouter une salle au musée municipal de Tombouctou dédiée aux mausolées. Cette salle a été officiellement inaugurée le 4 octobre et accueillera bientôt une exposition visant à transmettre de manière pédagogique le patrimoine culturel et religieux de la ville.

Modibo Bagayoko a souligné que parmi les réparations collectives décidées par les juges figurait également la restauration du patrimoine détruit en 2012. Une partie importante de ce patrimoine avait déjà été reconstruite depuis 2012. Dans le cadre des mesures de réparation, le Fonds a pris en charge la reconstruction du mausolée du Cadi Cheick Mohamed Mahamoud Ben Cheick Al Arawani, entièrement détruit, remis à ses descendants le 3 octobre. Le même jour, des mesures de protection du patrimoine réalisées par l'UNESCO, partenaire du Fonds au profit des victimes, telles que la réhabilitation et la reconstruction des murs de clôture des cimetières Sidi Mahamoud Ben Omar Mohamed

Aquit et Cheick Sidi El Mokhtar Ben Sidi Mouhammad Al Kabir Al Kounti, abritant plusieurs mausolées, ainsi que la plantation d'arbres au cimetière des trois Saints et à celui d'Alpha Moya, ont été livrées aux autorités de la ville. Ces mesures visent à protéger les mausolées à l'avenir et à permettre à la communauté de jouir de son patrimoine.

La restauration de ce patrimoine, à travers les mausolées mais également leur environnement immédiat, est un soulagement et une réponse à la souffrance causée par leur destruction et leur profanation. La réconciliation de la famille de Tombouctou avec son histoire et celle de la ville

En tant que descendants d'Alpha Moya et membres de la communauté de Tombouctou, ma famille et moi avons enfin trouvé la paix en ce qui concerne notre histoire familiale et celle de notre ville. Notre implication à chaque étape des réparations a toujours été prise en compte, a déclaré Sane Chrfi, chef de famille et descendant d'Alpha Moya, selon les responsables du Fonds.

Il ressort de la conférence que pour compenser le préjudice économique découlant indirectement du crime de M. Al Faqi Al Mahdi, les juges de la Cour ont également ordonné la

mise en place de mesures socio-économiques pour atténuer son impact sur la population de la ville. Dans ce contexte, la fondation CIDEAL, partenaire du Fonds au profit des victimes, soutient 42 projets sélectionnés parmi 150 lors d'un processus participatif, pour un montant total de 273 000 000 FCFA (environ 417 000 euros). Onze projets visent à renforcer la cohésion sociale, quatre à protéger l'environnement, un à valoriser le patrimoine culturel, et vingt-trois à soutenir les secteurs productifs. Ces projets ont été officiellement lancés lors de la mission et se poursuivront jusqu'en décembre 2025.

"La remise de ces réparations collectives à la communauté de Tombouctou marque une étape importante dans la mise en œuvre des réparations décidées par les juges dans cette affaire. Après la clôture des réparations individuelles en juin 2024, la dernière phase de ce processus commence désormais avec les mesures de soutien à l'activité économique. D'ici décembre 2025, ce programme de réparation lancé par le Fonds au profit des victimes en 2019 devrait toucher à sa fin", a déclaré Minou Tavárez Mirabal, présidente du conseil de direction du Fonds au profit des victimes.

Bokoum Abdoul Moini



COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Création artistique dans un contexte difficile : Table ronde à l'Institut français de Bamako

L'Institut français a récemment organisé une table ronde rassemblant des entrepreneurs culturels et des artistes renommés pour débattre de la création artistique dans un contexte difficile. Parmi les intervenants se trouvaient Joseph Djoman Ankré, plus connu sous le nom de Scotty, Ibrahim Guindo, également connu sous le nom d'Akim Souïl et directeur de AS Agency, Jeanne Diama, écrivaine et actrice comédienne, ainsi que Assitan

Tangara, metteuse en scène et fondatrice de Anw Jigi Art. Sous la modération de Chab Touré, ces personnalités ont partagé leurs réflexions sur la promotion des industries culturelles et créatives au Mali.

Pour Akim, l'art ne peut être envisagé sans difficultés. Assitan a mis en avant son expérience dans le théâtre, soulignant les défis auxquels elle a dû faire face. Jeanne a évoqué les

contraintes liées à l'écriture, notamment en période de délestages, encourageant les jeunes à se réunir pour créer malgré les obstacles.

Scotty, artiste musical, a souligné l'importance pour l'art d'être en phase avec son époque. Selon lui, chaque génération doit s'approprier l'art à sa manière tout en utilisant les outils disponibles pour évoluer.

"À l'origine, j'étais pianiste. Face aux difficultés, je me suis reconverti en ingénieur du son. J'ai développé une approche musicale novatrice", a partagé Scotty lors de la discussion.

Cette table ronde a abordé la question cruciale de la création artistique dans un environnement complexe, mettant en lumière la résilience et la créativité des artistes maliens face aux défis du quotidien.

Fatou Sissoko

DÉBAT D'IDÉES

INSTITUT FRANÇAIS Mali

Comment créer aujourd'hui dans un contexte difficile ?

Comment générer les industries culturelles et créatives (ICC) au Mali ?

INTERVENANTS.ES

- Assitan Tangara, metteuse en scène, Cie Anw Jigi Art
- Ibrahim Guindo dit Akim Souïl, directeur AS Agency
- Jeanne Diama, écrivaine
- Joseph Djoman Ankré dit Scotty, musicien, arrangeur et producteur
- Kadidia Tiemanta, danseuse, chorégraphe

MODÉRATEUR

- Chab Touré, écrivain, galeriste, critique d'art et essayiste

JEU 26 SEP 2024 17H

Entrée libre

Institut français du Mali

Les tensions entre les États-Unis et la Russie : **Un dialogue de sourds**



Les tensions entre les États-Unis et la Russie ont atteint un niveau critique suite aux récentes déclarations conflictuelles échangées entre les dirigeants des deux pays. Les propos de la vice-présidente américaine Kamala Harris et du président Joe Biden envers Vladimir Poutine ont suscité une vive réaction de l'ambassade de Russie à Washington, dénonçant des attaques personnelles et des insultes inacceptables envers le président russe.

L'ambassade russe a exprimé son indignation face à ces critiques, soulignant l'impuissance et la frustration des cercles dirigeants améri-

cains. Les diplomates ont mis en avant les intérêts nationaux légitimes de la Russie, affirmant que les déclarations américaines étaient non seulement offensantes pour Poutine, mais également pour l'ensemble du peuple russe.

La situation s'est envenimée lorsque Joe Biden a qualifié Poutine de "meurtrier", de "dictateur" et de "criminel de guerre", provoquant une réponse cinglante du président russe. Cette escalade verbale met en lumière les profondes divergences et les tensions croissantes entre les deux pays, attisant un conflit déjà tendu sur la scène internationale.

Il est à noter que cette confrontation verbale entre les États-Unis et la Russie souligne l'incertitude quant à l'avenir des relations russo-américaines. Les échanges d'insultes et les attaques personnelles entre les responsables politiques ne font qu'aggraver une situation déjà complexe, laissant planer des doutes sur la possibilité d'une désescalade et d'une normalisation des relations entre ces deux puissances mondiales.

Arouna Sidibé

Espace UMOA : Les Défis Financiers des Pays du Sahel Face à des Taux d'Intérêt Élevés



Les pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, rencontrent d'importants défis en matière de financement, comme en témoignent les montants significatifs levés sur le marché régional de l'UEMOA au cours des neuf premiers mois de 2024. Malgré ces levées de fonds nécessaires pour combler les déficits budgétaires et financer les infrastructures, la persistance de taux d'intérêt élevés représente un véritable obstacle pour ces pays, compromettant leurs capacités de remboursement.

Au Burkina Faso, acteur majeur sur le marché de la dette de l'UEMOA, 635,79 milliards FCFA ont été levés, représentant 13% des émissions régionales. Cependant, le pays doit faire face à des taux d'intérêt élevés, atteignant jusqu'à 9,54% pour des maturités à 12 mois, bien au-dessus de pays comme la Côte d'Ivoire ou le Bénin. Malgré des remboursements importants, l'encours de dette du Burkina Faso reste élevé à 2061,86 milliards FCFA.

Au Mali, les défis sont similaires, avec des taux d'intérêt élevés malgré une gestion prudente des remboursements. Bamako a levé 528,95 milliards FCFA, représentant 12% des levées totales de l'UEMOA, mais les rendements restent élevés, atteignant jusqu'à

9,73% pour des échéances courtes. L'incertitude économique et politique du pays se reflète dans les coûts d'emprunt élevés.

Quant au Niger, qui a levé 701,76 milliards FCFA en 2024 après des sanctions de la CE-DEAO, il fait face à des conditions d'emprunt particulièrement sévères, avec des taux record atteignant 10,40% pour des maturités à 12 mois. Ces coûts de financement élevé constituent un défi majeur pour le pays.

Les pays du Sahel doivent trouver des solutions pour réduire les taux d'intérêt élevés auxquels ils empruntent, afin de garantir leur capacité à rembourser leurs dettes et à financer leurs besoins en infrastructures. Une meilleure gestion financière et des réformes structurelles pourraient être nécessaires pour surmonter ces défis financiers et favoriser un développement durable dans la région. Exploration de Solutions de Financement Alternatives pour un Avenir Financier Stable

Le pays devrait envisager des solutions de financement alternatives, telles que le recours à des partenariats public-privé, la mobilisation de ressources internes ou externes supplémentaires, ou encore la recherche de mécanismes de refinancement de la dette existante à des conditions plus avantageuses. Une approche stratégique et diversifiée en matière de financement pourrait aider le pays à relever ces défis et à garantir sa stabilité financière à long terme.

Arouna Sidibé



Réduction de la suspension de Paul Pogba : Un retour imminent à la Juventus et en équipe de France



Dans un revirement de situation inattendu, l'avenir sportif de Paul Pogba s'éclaircit après une période sombre marquée par une suspension pour dopage. Ayant été testé positif à la substance DHEA et suspendu pour une durée de quatre ans en février dernier, l'international français avait dû quitter la Juventus, son club de Serie A.

Malgré les contestations et les demandes de contre-expertise émanant du joueur et de son entourage, le tribunal antidopage italien avait maintenu sa décision initiale, plongeant ainsi Paul Pogba dans l'incertitude quant à son avenir dans le monde du football. Cependant, une nouvelle information a récemment émergé, apportant un souffle d'espoir pour ce milieu de terrain talentueux.

En effet, la presse anglaise a révélé en exclusivité que la suspension de Paul Pogba a été réduite de quatre ans à 18 mois, ouvrant ainsi la voie à un retour anticipé à l'entraînement avec la Juventus en janvier 2025. Selon les informations divulguées, son retour sur les terrains pourrait être programmé pour le mois de mars 2025, offrant ainsi une lueur d'espoir à ses supporters et aux amateurs de football en général.

Sur ses réseaux sociaux, Paul Pogba a semé le doute quant à son retour imminent en publiant une photo de ses crampons, accompagnée d'un emoji représentant un sablier, laissant présager une attente de courte durée avant de le voir à nouveau évoluer sur les pelouses. Cette réduction de suspension marque

la fin d'une période difficile pour le champion du monde 2018, qui aperçoit enfin la lumière au bout du tunnel et se prépare à retrouver sa place parmi l'élite du football.

Ainsi, les supporters de la Juventus et de l'équipe de France peuvent espérer un retour en force de Paul Pogba, prêt à relever de nouveaux défis et à démontrer tout son talent sur le terrain. Cette nouvelle étape dans sa carrière promet d'insuffler un nouvel élan à son parcours professionnel et de combler de bonheur les passionnés de football à travers le monde.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Amour : Vous traversez une période riche en émotions et en imprévus. Votre partenaire pourrait vous surprendre, et vous devrez faire preuve d'adaptabilité. Célibataire, des rencontres inattendues vous attendent.

Travail : Votre ambition est renforcée cette semaine, et vous aurez envie de prendre les devants. Cependant, soyez prudent et ne foncez pas sans réfléchir. Vos initiatives pourraient avoir un impact à long terme.

Santé : Ne laissez pas le stress vous envahir. Accordez-vous des moments de détente pour éviter un épuisement mental et physique.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Amour : Des bouleversements positifs viennent égayer votre vie amoureuse. En couple, vous pourriez découvrir une nouvelle facette de votre partenaire, renforçant votre lien. Célibataire, l'univers vous réserve des surprises.

Travail : Attendez-vous à des imprévus qui pourraient changer vos habitudes. Soyez ouvert à de nouvelles manières de faire les choses, cela pourrait s'avérer bénéfique pour votre carrière.

Santé : Ne négligez pas votre bien-être. Accordez-vous du temps pour vous ressourcer et pratiquer des activités qui vous aident.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Amour : Les natifs des Gémeaux traversent une semaine intense sur le plan sentimental. Des révélations pourraient changer la dynamique de vos relations.

Travail : Restez à l'écoute de ce qui se passe autour de vous, car des opportunités inattendues se présentent. Votre curiosité naturelle sera votre plus grand atout pour découvrir de nouveaux horizons.

Santé : Attention à la fatigue. Prenez soin de votre équilibre physique et mental en accordant du temps à la détente.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Amour : Une semaine passionnante s'annonce avec des émotions fortes et des révélations. Votre intuition jouera un rôle important dans vos décisions amoureuses.

Travail : Vous recevrez des opportunités professionnelles surprenantes. Suivez vos instincts, ils vous guideront vers le succès.

Santé : Prenez soin de votre bien-être émotionnel. La méditation et les activités apaisantes vous aideront à traverser cette période de manière harmonieuse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Amour : Vous surprendrez votre entourage par votre sensibilité. En couple, cette facette de vous renforcera vos liens. Célibataire, c'est le moment de sortir de votre zone de confort pour rencontrer de nouvelles personnes.

Travail : Vous êtes sur une lancée positive. Votre leadership naturel et votre ambition vous permettront de faire avancer des projets importants et de gagner la confiance de vos supérieurs.

Santé : Votre énergie sera à son apogée. Veillez ne pas vous épuiser en vous dispersant. Votre sommeil et à une alimentation équilibrée sont importants.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Amour : C'est une semaine empreinte de douceur et de romantisme. En couple, vous vous montrerez attentif, et célibataire, des rencontres amoureuses pourraient bien vous surprendre.

Travail : Votre rigueur et votre sens du détail seront très appréciés au travail. Vous saurez gérer vos priorités avec brio.

Santé : Les astres vous encouragent à cultiver votre bien-être intérieur. Accordez-vous des moments de détente pour préserver votre équilibre.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Amour : Vous vivrez une semaine harmonieuse dans vos relations. En couple, la complicité sera au rendez-vous, et les célibataires pourraient faire des rencontres marquantes.

Travail : Votre créativité et votre sens de l'esthétique seront des atouts majeurs cette semaine. Profitez-en pour mettre en avant vos idées innovantes.

Santé : Vous jouerez d'une belle énergie, mais attention à ne pas trop vous investir dans des activités sociales, au risque de vous fatiguer.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Amour : C'est une semaine pleine de surprises sur le plan amoureux. En couple, les émotions seront intenses, et célibataire, une rencontre inattendue pourrait transformer votre vie.

Travail : Votre détermination vous permettra de surmonter les obstacles professionnels et d'atteindre vos objectifs. Vous inspirerez vos collègues par votre motivation.

Santé : Veillez à adopter une routine sportive pour maintenir votre forme physique tout en respectant les besoins de votre corps.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Amour : L'aventure et la découverte seront au rendez-vous dans votre vie amoureuse. En couple, vous aurez envie d'explorer de nouvelles expériences. Célibataire, vous pourriez bien rencontrer une personne qui partage vos passions.

Travail : Votre capacité à établir des relations professionnelles sera votre atout cette semaine. Vous saurez élargir votre réseau avec succès.

Santé : Entourez-vous de personnes positives et engagez-vous dans des activités qui vous procurent du bien-être.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Amour : Semaine épanouissante sur le plan sentimental. Votre partenaire sera un soutien solide. Vous trouverez des façons de vous comprendre et vous épauler. Les célibataires pourraient faire une rencontre pour une relation durable.

Travail : Efficace et organisé dans votre travail. Vos compétences de gestion du temps vous permettront de gérer vos tâches.

Santé : Votre rigueur habituelle s'étend aussi à votre bien-être. Prenez le temps de pratiquer des activités physiques modérées et de vous accorder des moments de repos pour conserver votre équilibre.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Amour : Les couples passeront par une phase de communication intense. Des décisions importantes pourraient être prises. Les célibataires devraient rester ouverts aux nouvelles rencontres.

Travail : Vos idées innovantes feront sensation au travail. Vous pourriez être impliqué dans des projets. Une bonne période pour partager vos idées.

Santé : Vous bénéficiez d'une belle énergie, mais attention à ne pas vous laisser emporter par l'excitation de vos projets au point d'oublier de vous reposer. Prenez du recul pour garder un bon équilibre entre travail et détente.



Poisson (19 février - 21 mars)

Amour : Cette semaine de douceur particulière. Vous partagerez des moments d'intimité et de tendresse avec votre partenaire. Pour les célibataires, une rencontre pourrait éveiller des sentiments profonds.

Travail : Faire preuve de diplomatie au travail. Des tensions pourraient surgir, mais votre capacité à écouter et à apaiser les situations tendues sera un atout.

Santé : Vous pourriez ressentir le besoin de ralentir le rythme. Profitez-en pour pratiquer des activités relaxantes comme la méditation ou le yoga afin de maintenir votre sérénité et éviter le surmenage.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1117 Malikilé

Intégration et suivi aux membres de l'élite de leaders politiques - Réactions vives de l'opposition

1592 Malikilé

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le nœud du Mali à la force française Barkhane

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

1117 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 Malikilé

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

Le Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Le Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Le Président Assimi Goïta au Burkina Faso

1117 Malikilé

Présentation au Parlement des Projets de Loi de Budget et de Finances 2024 - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 Malikilé

Justice internationale

Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

1117 Malikilé

Présentation au Parlement de la Déclaration de politique générale du Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 Malikilé

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Mémoire de l'histoire / Chaguel

1117 Malikilé

État de tension de fond pour lutter contre la dégradation - Une initiative de Boubou Bakou Sanon et de l'Association Espoir en Afrique

1596 Malikilé

La rançon de la quête de souveraineté

La rançon de la quête de souveraineté

La rançon de la quête de souveraineté

La rançon de la quête de souveraineté

La rançon de la quête de souveraineté

1117 Malikilé

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 Malikilé

Primaires

Patétique Chaguel !

Primaires

Primaires

Primaires

1117 Malikilé

Présentation au Parlement de la Loi de Finances 2024 - Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

1598 Malikilé

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

1117 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Président Assimi Goïta reçoit en audience Moustapha Khazzanji (SPASSI)

1599 Malikilé

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23